

Une réunion sur l'eau avec AMICO

Le vendredi 27 novembre dernier, à 20 h 30, l'association AMICO (Agir pour le Midi Corrèzien) a organisé à Beynat une réunion publique d'information sur le thème « La gestion de l'eau dans nos communes ».

Le but de cette réunion qui a rassemblé une cinquantaine de personnes était d'informer les habitants alimentés en eau à partir de la station de pompage de la Grèze depuis avril 2015. Cette station puise l'eau dans la Dordogne en aval de Brivezac et après traitement dessert les communes du canton de Beynat, du canton de Beaulieu-sur-Dordogne, du canton de Meyssac, de Neuville, d'Albussac, d'Altillac et de Ménoire.

La commune du Chastang est raccordée mais n'est pas encore alimentée. Alain Sireyx, président d'Amico a repris l'historique des trois syndicats existants aujourd'hui qui sont le Syndicat des Eaux de Roche-de-Vic présidé par Pascal Coste, le SIERB (Syndicat Intercommunal d'Équipement de la Région de Beaulieu) présidé par Bernard Reynal et le Syndicat BBMeau (Beynat Beaulieu Meyssac eau) présidé par Jacques Bouygue.

A court terme, ces trois syndicats devraient fusionner en un seul conformément à la loi « NOTRE ». Francis Miane, membre de l'association Amico est revenu sur la visite de la station de pompage de la Grèze qui a eu lieu mi-novembre 2015. La construction de cette station a été affectée en marché public à la société Stereau pour un coût total de 6,9 millions d'€ HT pour l'usine. La station de pompage a une capacité de 11.000 m³ par jour pour environ 10.000 abonnés.

Sur ces 11.000 m³, 6.000 m³ sont affectés au Syndicat des Eaux de Roche-de-Vic et 5.000 au SIERB. Alain Sireyx a évoqué le déroulement des travaux de pose de canalisations faisant apparaître quelques approximations de la part du maître-d'œuvre (convention avec les propriétaires non respectée, tracés modifiés, réalisation des remblaiements non conforme à celle décrite lors d'une réunion de présentation).

Plusieurs tableaux comparatifs sur le prix du mètre cube d'eau ont également été présentés à l'assemblée. Par exemple, sur la base d'une consommation de 80 m³, le prix du mètre cube d'assainissement collectif compris est de 8,79 € pour un abonné du SIERB, de 7,03 € pour un abonné du Syndicat de Roche-de-Vic Beynat et de 6,15 € pour un abonné du Syndicat des eaux de Roche-de-Vic Meyssac.

L'association Amico tient avant toute autre chose à ce que les sources existantes captées jusqu'en avril 2015 soient protégées et que les périmètres de protections existants soient respectés.